

**Procès verbal d'assemblée générale de l'Association
« GELATINE – SAVEURS CULTURELLES ET CULINAIRES »
en date du 11 JANVIER 2020**

L'an deux mil vingt, le 11 janvier à dix huit heures

Les personnes suivantes se sont réunies en assemblée générale dans la salle des fêtes de la Commune de Roquesérière, (31380), Grande rue Tolosane, sur convocation en date du 4 décembre 2019 :

Sont ainsi présentes :

- Fabienne CORTYL MARCOU - Présidente
- Eve COLLAS – Vice Présidente
- Marie-Claude MOLINIER - Secrétaire Adjointe
- Michèle HARANG – Trésorière Adjointe

Sont excusées : Catherine CASTET et Sandrine SEMPE BERTRAND

Fabienne CORTYL est désignée pour en assurer la présidence et une secrétaire de séance est également nommée en la personne de Michèle HARANG.

Les points suivants sont inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

- bilan d'activité de l'année 2019
- bilan financier de l'année 2019
- constitution du bureau 2020
- projets 2020
- cotisation

BILAN D'ACTIVITE

L'Association GELATINE a recueilli 30 adhésions familiales en 2019.

Elle a organisé 5 manifestations :

- un concours de tartes, à Roquesérière, le 26 janvier 2019
- un atelier culinaire Colombo, à Paulhac, le 17 mars 2019
- un concours de masques ouvert à tous les habitants, le 28 septembre 2019
- la Journée des Arts à Roquesérière, le 28 septembre 2019
- un atelier culinaire de Noël, à Roquesérière, le 1^{er} décembre 2019
- la participation à la pièce de théâtre « Un dîner de con », à Bessières, le 6 décembre 2019.

Le bilan d'activité est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

BILAN FINANCIER

Pour démarrer l'année 2019, l'association disposait d'un report à nouveau de 851,50 €.

LES RECETTES, 1 808 €, se décomposent comme suit :

- 328 € d'adhésions et dons
- 60 € de participations à l'atelier culinaire
- 400 € de subvention de la Mairie
- 200 € de subvention de la Mairie (rattrapage 2018)
- 820 € de subvention de l'intercommunalité

LES DEPENSES, 1 531,39 €, se décomposent comme suit :

- 136,21 € d'assurance Macif, SACEM 2018
- 366,23 € d'achats pour ateliers culinaires
- 935,66 € d'achats et prestations pour la Journée des Arts
- 93,29 € pour l'AG 2019

On note que grâce à la subvention de la Communauté des Communes des Coteaux du Girou, nous avons pu organiser une animation (400 € pour des clowns) lors de la journée des Arts.

Soit un résultat positif de 276,61 € pour l'année 2019, auquel s'ajoute le report à nouveau 2018 de 851,50 €.

Le solde positif de 1 128,11 € va être porté en « report à nouveau » et permettre à l'Association Gélatine de payer la prime d'assurance annuelle, de prendre en charge une partie des participations des adhérents à un ou plusieurs événements et d'avoir de la trésorerie pour organiser les achats des ateliers.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Conformément aux statuts, les membres actuels du Bureau de l'association présentent leur démission.

La Présidente de séance demande s'il y a des personnes dans l'assemblée qui se portent candidates pour les 6 postes constituant le Bureau, sachant que Catherine CASTET a fait savoir qu'elle se porterait à nouveau candidate, tandis que Sandrine SEMPE BERTRAND a fait savoir qu'elle ne renouvellerait pas sa candidature.

Gaëlle REGNIER se porte candidate ainsi que 5 membres de l'ancien Bureau.

L'Assemblée élit les membres du Bureau, comme suit, et pour une durée d'une année :

Fabienne CORTYL : Présidente

Eve COLLAS : Vice-Présidente

Catherine CASTET : Trésorière

Michèle HARANG : Trésorière Adjointe

Gaëlle REGNIER : Secrétaire

Marie-Claude MOLINIER : Secrétaire Adjointe

PROJETS 2020

Les membres du Bureau proposent les activités suivantes :

- Concours culinaire de salades, consécutif à l'Assemblée Générale
- Atelier œnologie au mois d'avril
- Atelier culinaire autour du chocolat, si possible en décembre
- Atelier floral
- Musée : visite de La Halle de la Machine à Toulouse
- Spectacle : « Mamzel Bou » au Printemps du Rire, au mois de mars
- Spectacle : le cirque de la troupe Baro d'Evel au mois d'avril
- Journée des Arts : le samedi 26 septembre 2020, avec un concours ouvert à toute la population. Le thème proposé est «à vos brouettes ».
- Sortie culturelle, avec l'office de tourisme de Toulouse, pour mieux connaître notre ville : les personnes présentes sont intéressées par ce projet.

Autres propositions :

- Lorsqu'un adhérent dispose d'entrées gratuites qu'il n'utilise pas (par exemple pour le salon loisirs créatifs), les proposer aux autres adhérents.
- L'association Gélatine continuera à transmettre par mail à chaque adhérent les sorties ou spectacles dont elle a connaissance et qui lui paraissent intéressants.

L'Assemblée approuve les projets.

COTISATION

La cotisation annuelle demeure fixée à 10 € par famille.

L'adhésion permet la participation aux activités, ateliers et sorties moyennant une participation financière, selon la dépense.

La Journée des Arts qui a lieu le dernier samedi de septembre est gratuite et ouverte à tous.

L'Assemblée approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Fait à Roquesérière, le 11 janvier 2020

Fabienne CORTYL MARCOU

Michèle HARANG